

spiritueux aient deux ans d'âge, avant d'être livrés à la consommation, ce qui a engagé les gens à en retirer de grandes quantités de l'exercice avant l'expiration de l'année.

Dans les articles Divers il y a eu une faible diminution, mais le département des postes a donné une augmentation de plus de \$100,000, et dans les Travaux Publics, en y comprenant les chemins de fer, il y a une augmentation d'environ \$200,000.

Nous avions estimé que les dépenses de l'année seraient de \$35,600,000, laissant un déficit estimé de \$300,000. La dépense réelle de l'année s'est élevée à bien près de l'estimation, puisqu'elle ne l'a dépassée que de \$57,560, et le déficit estimé de \$300,000 s'est changé en un surplus de \$97,313. En présence de l'exposé de l'année dernière, le gouvernement ne doit pas mériter d'être accusé d'exagération dans ses calculs, quand nous comparons les résultats obtenus, avec ses prévisions.

Je passerai maintenant aux résultats de l'année 1887-88. Après avoir expliqué à la Chambre les résultats des opérations de la dernière année fiscale, je la prierai de vouloir bien me prêter son attention au sujet des prévisions de la présente année. On se rappellera que dans mon dernier exposé financier, j'ai dit que le revenu total sur lequel nous pouvions compter, pour l'année fiscale 1887-88, était de \$36,400,000 à retirer des sources suivantes : douanes \$22,500,000 ; excise \$6,400,000 ; divers, \$7,500,000. Prenant d'abord le revenu des douanes, je dois dire à la Chambre que nous avons subi une série de hausses et de baisses. Vers la Noël dernière, on aurait pu croire, apparemment, que le revenu des douanes ne réaliserait pas ce que nous en avions attendu, et cela pouvait s'expliquer par le fait que, comme je l'ai déjà mentionné, le revenu de cette source a dépassé les prévisions, en 1886-87, d'environ \$300,000, ce qui a été dû, sans doute, comme je l'ai dit tout à l'heure, aux droits acquittés à l'avance, à cause des changements faits dans le tarif, à la dernière session. Mais après Noël, le revenu des douanes commença à remonter, et au 10 de mars la somme perçue dépassait de \$100,000 la somme perçue durant la période de temps correspondante de l'année fiscale précédente.

A partir du 10 mars le revenu de cette source a baissé de nouveau, et je regrette d'avoir à dire à la Chambre que jusqu'aux derniers rapports, ceux du 20 avril, le revenu des douanes, comparé à celui de l'année dernière, est en baisse de \$227,000. Le revenu total de cette source, en 1886-87, ayant été de \$22,378,000, je ne crois pas qu'il serait juste de calculer sur un revenu de plus de \$22,000,000, quoique nous ayons lieu d'espérer que le printemps hâtif puisse contribuer à ranimer les affaires, et que nous puissions reprendre un accroissement de revenu durant la dernière portion de l'année fiscale. Mais je répète qu'il ne serait pas prudent de calculer sur un revenu des douanes dépassant \$22,000,000. Le commissaire du revenu de l'intérieur m'a informé, ces jours derniers, que la source du revenu de l'exercice ne dépassera guère \$6,450,000, et nous pouvons compter sur cette somme et pas plus. L'estimation des revenus divers a été révisé par les employés du département des finances, et l'on calcule que la somme qui pourra être perçue des diverses sources qui